

Groupe de travail
sur l'information
financière relative
aux changements
climatiques
Rapport 2021



Introduction 01

Qui nous sommes 03

Faits saillants de 2021 04

Gouvernance 05

Stratégie 08

Gestion des risques 15

Mesures et objectifs 18

Conclusion 21

Table des matières



Introduction

Faire preuve de transparence sur l'information relative aux changements climatiques

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (anglais seulement) émet une série de recommandations qui incitent les entreprises à divulguer de façon transparente l'information relative aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques afin d'appuyer la stabilité financière. Ces recommandations établissent des lignes directrices claires, comparables et uniformes à l'intention des entreprises afin que celles-ci considèrent les changements climatiques et leurs répercussions dans la prise de décisions d'affaires et d'investissement. L'objectif est de favoriser l'affectation efficiente des capitaux mondiaux en vue de faire passer notre société à une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.

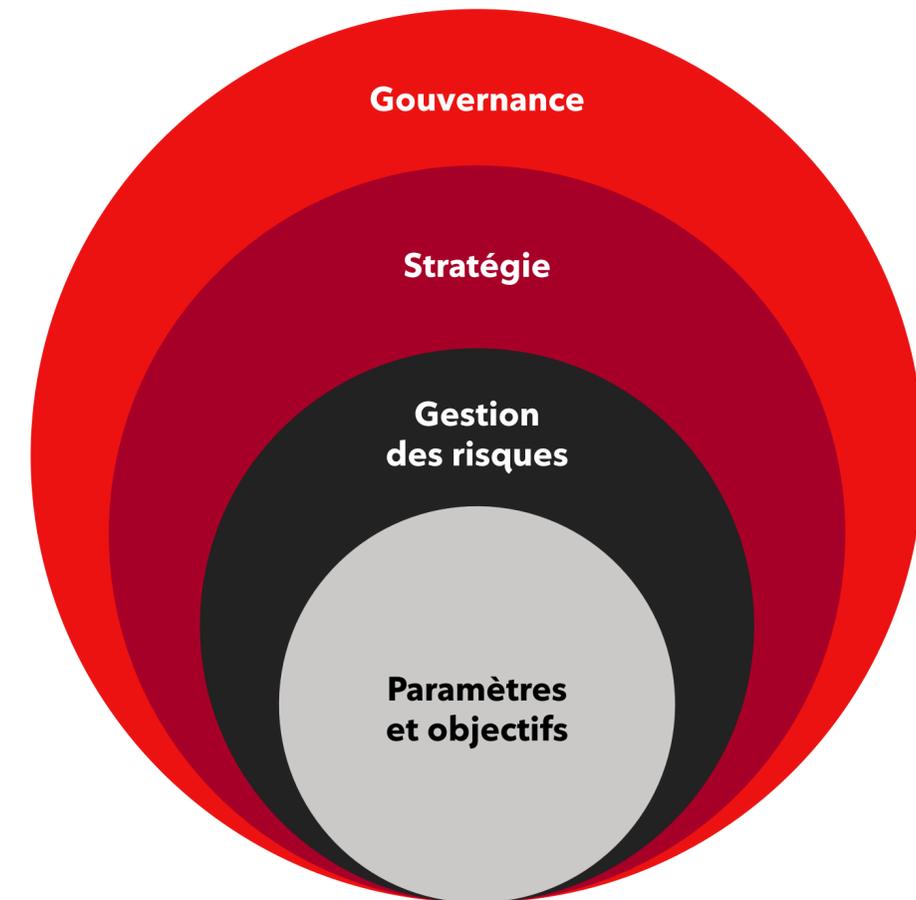
Le GIFCC structure ses recommandations selon quatre secteurs clés qui touchent au fonctionnement des entreprises : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Mesures et objectifs. Ces quatre secteurs sont appuyés par 11 types de divulgation recommandés qui, ensemble, établissent un cadre permettant aux investisseurs d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques.

L'objectif est de favoriser l'affectation efficiente des capitaux mondiaux en vue de faire passer notre société à une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.

S'engager dans la lutte contre les changements climatiques

Nous croyons qu'une divulgation complète, rigoureuse et comparable de la façon dont nous cernons et gérons les risques et les occasions liés aux changements climatiques est essentielle pour tisser des liens de confiance avec nos parties prenantes. Nous appuyons les recommandations du GIFCC et nous nous engageons à soutenir la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone.

Notre intention pour ce rapport est de fournir à nos parties prenantes, notamment la clientèle, les investisseurs et les partenaires de l'industrie, un aperçu clair de notre approche visant à cerner, à évaluer, à mesurer et à atténuer les risques et les occasions liés aux changements climatiques et à démontrer comment ces derniers font partie intégrante de nos activités, de notre stratégie et de notre planification financière.



Contenu de notre rapport

- 05 Gouvernance**
Divulguer les facteurs de gouvernance de l'entreprise en ce qui a trait aux risques et aux possibilités associés au climat.
- 08 Stratégie**
Divulguer les éléments à la base des répercussions réelles et potentielles quant aux risques et aux possibilités associés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsque ces renseignements sont importants.

- 15 Gestion des risques**
Divulguer l'orientation prise par l'entreprise pour cerner, évaluer et gérer les risques associés au climat.
- 18 Paramètres et objectifs**
Divulguer les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques ainsi que les possibilités associés au climat lorsque ces renseignements sont importants.

Introduction

À propos du présent rapport

Il s'agit de notre deuxième rapport du GIFCC, dans lequel notre objectif est de discuter de nos progrès et de nos plans en matière de changements climatiques selon les quatre piliers des recommandations du GIFCC : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques et Mesures et objectifs. Sauf indication contraire, les renseignements du présent rapport concernent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

^{MC}Rogers et les noms de marque associés sont des marques de commerce, ou utilisées sous licence, de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe. Tous les autres noms de marque, logos et marques sont des marques de commerce et/ou des œuvres protégées par le droit d'auteur appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2022 Rogers Communications.

Il s'agit de notre deuxième rapport du GIFCC, dans lequel notre objectif est de discuter de nos progrès et de nos plans en matière de changements climatiques selon les quatre piliers des recommandations du GIFCC : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques et Mesures et objectifs.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent Rapport du GIFCC contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs », au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur (dans leur ensemble, les « renseignements prospectifs »), ainsi que des hypothèses concernant, notamment, notre rendement sur les plans social, environnemental et économique au Canada. Ces renseignements et ces hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur nos objectifs et nos stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur nos opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les renseignements prospectifs comprennent habituellement des expressions telles que « pourrait », « s'attendre à », « possibilité », « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimation », « planifier », « projeter », « encadrement », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables. Les renseignements prospectifs comprennent en outre des conclusions, des prévisions et des projections fondées sur des estimations, des attentes, des hypothèses et d'autres facteurs, que nous croyons raisonnables au moment où ils ont été appliqués, quoiqu'ils peuvent se révéler incorrects. Il est recommandé aux lectrices et lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats ultérieurs réels pourraient différer grandement de ceux qui sont formulés dans les renseignements prospectifs.

En conséquence, le présent Rapport du GIFCC entre dans la portée de l'avis de non-responsabilité et demeure assujéti aux hypothèses et aux facteurs de risque indiqués dans le Rapport annuel 2021 de Rogers, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières et est accessible sur les sites web sedar.com, sec.gov et investisseurs.rogers.com.

Les renseignements prospectifs du présent Rapport du GIFCC décrivent nos attentes en date de la publication de ce rapport, et pourraient changer avec le temps. Sauf si la loi l'exige, Rogers décline toute intention et obligation de mettre à jour ou de réviser les renseignements prospectifs. Les mises en garde formulées aux présentes visent l'ensemble des renseignements prospectifs contenus dans ce Rapport du GIFCC.

Qui nous sommes

À propos de Rogers

Rogers est une entreprise canadienne de premier plan dans le domaine de la technologie et des médias. Elle fournit des services de communication et de divertissement de calibre mondial au grand public et aux entreprises grâce à ses réseaux primés. Notre fondateur, Ted Rogers, a acheté sa première station de radio, CHFI, en 1960. Aujourd'hui, nous nous engageons à fournir les meilleurs services de l'industrie en matière de sans-fil, de câble, de sports et de médias à des millions de gens partout au Canada.

Vous trouverez plus d'information sur les activités de Rogers sur [notre site web](#).

À titre de seul exploitant d'un réseau sans fil national au pays, nous connectons les gens d'ici d'un océan à l'autre. Nous croyons avoir un rôle à jouer dans le soutien de la durabilité environnementale, de la responsabilité sociale et de la bonne gouvernance.

Ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles RCI.A et RCI.B et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole RCI.

Pour en savoir davantage sur Rogers et les sociétés de son groupe, consultez [rogers.com](#). L'information sur les sites web en question ou sur des sites web liés et tout autre site web mentionné dans le présent document n'en fait pas partie.

La quasi-totalité de nos activités et de nos ventes a lieu au Canada. Nous comptons sur plus de 24 000 membres du personnel aux compétences élevées et diversifiées. Notre siège social est situé à Toronto, en Ontario, et nos nombreux bureaux sont répartis partout au Canada.

Le réseau 5G le plus étendu et le plus fiable au pays et le premier fournisseur sans-fil à lancer la 5G au Canada

Vitesses Internet pouvant atteindre 1,5 Gbps dans l'ensemble de notre zone de couverture du câble



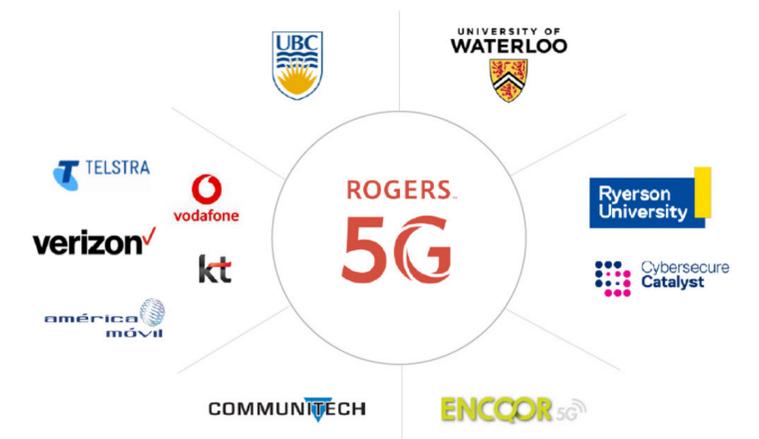
Le plus vaste réseau de câblodistribution en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador

Société axée sur les médias qui possède le plus important portefeuille d'actifs de divertissement sportif au Canada



ROGERS tv

Bâtir un écosystème 5G avec des institutions de premier plan



Faits saillants de 2021

Au cours de la dernière année, nous avons continué d'officialiser et de faire progresser notre approche visant à gérer les répercussions des changements climatiques sur nos activités.

Les progrès que nous avons accomplis sont décrits ci-dessous et expliqués plus en détail dans le rapport.



Gouvernance

- Nous avons mis sur pied un nouveau Comité directeur en matière de changements climatiques au niveau de la direction.
- Nous avons sensibilisé le conseil d'administration (le Conseil) aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.



Stratégie

- Nous avons entrepris une analyse de scénario de tarification du carbone portant sur les émissions prévues dans un contexte de maintien du statu quo.
- Nous avons réalisé une étude interne préliminaire afin d'examiner les options pour l'établissement de nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES en faisant appel à un consultant tiers pour harmoniser nos efforts avec les meilleures pratiques de l'industrie.



Gestion des risques

- Nous avons cerné les risques liés aux changements climatiques dans le cadre du processus d'évaluation stratégique des risques du programme de Gestion des risques d'entreprise (GRE).
- Nous avons mis en place 122 plans de continuité des activités qui couvrent toutes les fonctions d'affaires au Canada.



Mesures et objectifs

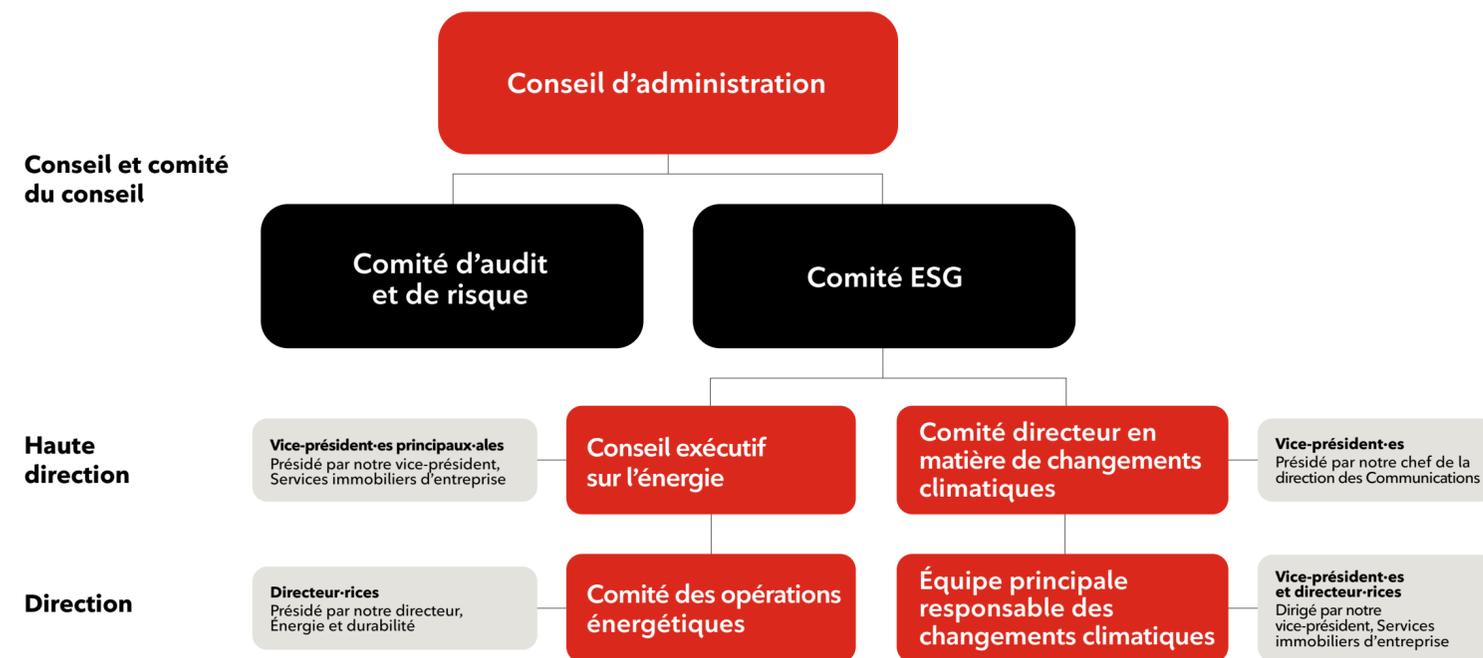
- Nous avons réduit nos émissions de GES (de portée 1 et 2) de 9,7 % et notre consommation totale d'énergie de 4,2 % par rapport à 2020.
- Notre consommation d'électricité provient à 44 % de sources d'énergie renouvelables.
- Nous avons examiné des façons d'établir un nouvel objectif en matière de réduction des émissions de GES à la suite de l'atteinte de notre ancien objectif de réduction de 25 %.

Gouvernance

Intégrer la responsabilisation à l'égard des changements climatiques

Nous avons officialisé la surveillance à l'égard des enjeux climatiques au niveau du Conseil et de la direction de Rogers en établissant des directives claires en matière de responsabilisation. Une surveillance efficace nous permet de nous assurer que nous tenons compte du climat dans la planification stratégique et financière, ce qui nous permet de mieux atténuer les risques, de tirer profit des occasions et de protéger le rendement pour les actionnaires.

Structure de gouvernance à l'égard des changements climatiques



Surveillance par le Conseil

Notre Conseil est responsable de superviser notre stratégie d'entreprise, qui comprend les questions liées aux changements climatiques pour ce qui touche les finances, la réglementation ou la réputation. Le Conseil s'acquitte de ses responsabilités de surveillance par l'intermédiaire de deux comités : le Comité ESG (durabilité environnementale, responsabilité sociale et gouvernance) et le Comité d'audit et de risque.

Comité ESG

Le Comité ESG décide de l'orientation de notre stratégie en matière d'ESG et en assume la responsabilité. Le Comité ESG est présidé par Martha L. Rogers et comprend quatre administratrices et administrateurs non membres de la direction provenant de différents horizons et possédant une expérience diversifiée en gouvernance et en responsabilité sociale d'entreprise. Conformément à son mandat, le Comité ESG est également responsable d'évaluer nos politiques, stratégies et programmes en matière d'environnement.

En 2021, les questions liées aux enjeux climatiques ont été abordées lors des réunions du Comité ESG dans le contexte de nos divulgations en matière d'ESG. Au cours de ces réunions, le Comité ESG a approuvé notre Rapport ESG 2021.

Comité d'audit et de risque

Le Comité d'audit et de risque du Conseil est responsable de nos politiques de gestion des risques et des processus connexes qui ont pour but de gérer notre exposition aux risques, notamment en ce qui a trait à la détermination et à la gestion des risques importants liés aux changements climatiques du point de vue physique et transitionnel qui pourraient avoir une incidence sur nos objectifs stratégiques. Le Comité d'audit et de risque est présidé par Robert J. Gemmell, administrateur non membre de la direction, et comprend trois administratrices et administrateurs indépendants non membres de la direction.

Conformément à son mandat, le Comité d'audit et de risque est responsable de l'intégration des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans ses obligations en matière de surveillance, y compris l'orientation des politiques de gestion des risques liés aux changements climatiques, comme il est décrit dans notre Politique en matière d'environnement. Par l'entremise de mises à jour apportées à notre cadre de gestion des risques d'entreprise, le Comité d'audit et de risque reçoit des mises à jour annuelles sur les risques possibles liés aux changements climatiques ainsi que sur nos programmes de continuité des activités et de reprise après sinistre. En 2021, les risques liés aux changements climatiques ont fait l'objet d'une discussion lors de la mise à jour de notre cadre de gestion des risques d'entreprise. Il a été établi qu'ils sont maintenant considérés comme un problème émergent, et ils ont été ajoutés à l'« univers de risque » de Rogers.

Gouvernance

Haute direction

Notre équipe de la haute direction a mis en place un cadre de gouvernance d'entreprise pour superviser l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Par l'entremise du cadre de gouvernance, les responsabilités liées au climat et à l'efficacité énergétique ont été confiées au Conseil exécutif sur l'énergie, au Comité directeur en matière de changements climatiques, au Comité des opérations énergétiques et, au niveau de la direction, au groupe Énergie et durabilité. Le fait de confier des responsabilités à tous les niveaux de la direction assure une responsabilisation et une gestion efficace des enjeux climatiques.

Conseil exécutif sur l'énergie

Le Conseil exécutif sur l'énergie est présidé par notre vice-président, Services immobiliers d'entreprise, et est composé de membres de la haute direction de tous les secteurs de l'entreprise. Le Conseil exécutif sur l'énergie est responsable d'évaluer et de gérer notre stratégie de transition énergétique et de surveiller nos efforts et notre rendement en matière de réduction des émissions ainsi que la façon dont le tout contribue à notre stratégie globale de lutte contre les changements climatiques. Cela comprend la supervision de l'établissement des objectifs, l'approbation des investissements et des stratégies de réduction et la surveillance de la mise en œuvre de technologies novatrices en matière d'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos activités, de nos parcs de véhicules et de nos bureaux d'entreprise. En 2021, le Conseil s'est employé à passer en revue ses réalisations annuelles, à fournir des lignes directrices sur les projets annuels opérationnels et d'immobilisations dans le secteur de l'énergie, et à approuver la nouvelle carte de pointage énergétique de Rogers, qui mesure le rendement de notre consommation énergétique annuelle par rapport à notre trafic réseau.

Le fait de confier des responsabilités à tous les niveaux de la direction assure une responsabilisation et une gestion efficace des enjeux climatiques.

Comité directeur en matière de changements climatiques

Le Comité directeur en matière de changements climatiques a la responsabilité d'approuver et de superviser notre approche par rapport au climat en s'assurant que les ressources appropriées sont mobilisées à l'échelle de l'entreprise pour atteindre cet objectif et de soutenir les activités de mobilisation de la direction. Le Comité directeur en matière de changements climatiques est appuyé par l'équipe principale responsable des changements climatiques qui a pour mandat d'élaborer notre stratégie en matière de lutte contre les changements climatiques et de la mettre en œuvre dans l'ensemble de nos unités fonctionnelles. En 2021, des membres provenant tant du Comité directeur que de l'équipe principale ont été embauchés pour agir à titre de « championnes » et « champions » des unités fonctionnelles, ce qui nous a permis d'accélérer la réalisation de notre étude interne préliminaire visant à examiner les options pour l'établissement de nouveaux objectifs en matière de réduction des émissions de GES et l'obtention des approbations nécessaires.

Gouvernance

Direction

Au niveau de la direction, nous avons officialisé notre groupe Énergie et durabilité afin que ce dernier puisse déployer nos initiatives climatiques et nos programmes de gestion des risques dans les divers secteurs d'activité.

Équipe principale responsable des changements climatiques

Relevant du Comité directeur en matière de changements climatiques, l'équipe principale responsable des changements climatiques assure la gestion des programmes et déploie des efforts d'engagement à l'échelle de Rogers. Elle détermine et évalue les programmes de décarbonisation actuels et futurs et assure la surveillance des répercussions financières sur notre programme de lutte contre les changements climatiques et nos objectifs de développement.

Comité des opérations énergétiques

Le Comité des opérations énergétiques est responsable de la mise en œuvre de notre stratégie énergétique, notamment la réalisation de nos efforts en matière d'efficacité énergétique contribuant à la réduction de nos émissions. Le Comité des opérations énergétiques fait périodiquement état au Conseil exécutif sur l'énergie de notre rendement en matière de réduction des émissions et cerne de nouvelles occasions de gérer les risques liés aux changements climatiques au moyen de meilleures pratiques et d'innovations en matière de réduction des émissions. En 2021, les membres de notre comité ont continué d'échanger sur les meilleures pratiques en matière d'énergie, y compris la mise en œuvre de nos normes énergétiques dans l'ensemble de nos immeubles et de nos têtes de réseau. Parmi les autres priorités, mentionnons le déploiement de nos projets d'immobilisations énergétiques de 2021, la mise en œuvre de mesures de conservation d'énergie opérationnelle découlant des fermetures d'immeubles en lien avec la COVID 19 ainsi que la poursuite de la mise hors service d'équipement réseau.

Groupe Énergie et durabilité

Le groupe Énergie et durabilité veille à la mise en œuvre efficace de notre approche et de nos programmes en matière de changements climatiques dans le but d'assurer la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Le groupe a également la responsabilité de fournir des données sur le rendement par l'entremise de l'information soumise dans le cadre du GIFCC et du Carbon Disclosure Project (CDP). Le groupe relève du vice-président, Services immobiliers d'entreprise, qui fait régulièrement le point sur l'efficacité et le rendement de nos programmes de lutte contre les changements climatiques.

La responsabilisation des membres du groupe Énergie et durabilité est établie au moyen d'une structure de primes de rendement qui est liée à l'atteinte de nos objectifs de gestion en matière d'énergie et d'émissions annuelles de GES. Le service a maintenant également comme objectif le soutien des activités liées à la lutte contre les changements climatiques dans l'ensemble de l'entreprise.

Prochaines étapes

Nous comprenons l'importance de jeter des bases solides en matière de gouvernance, de surveillance et de responsabilisation afin de veiller à ce que notre Société demeure résiliente et prospère en cette période de rapide évolution du climat. Nos engagements sont les suivants :

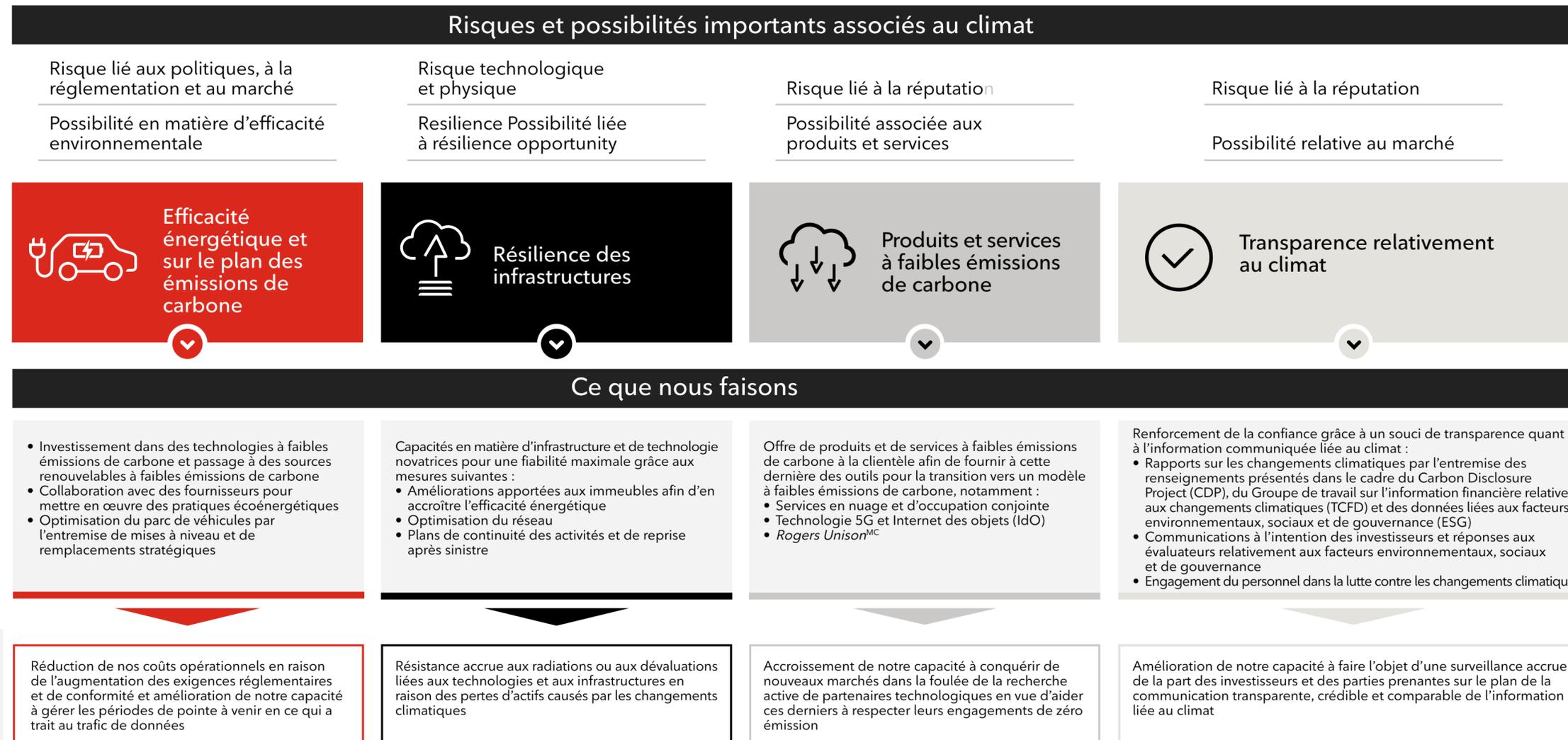
- Faire de la lutte contre les changements climatiques un point permanent à l'ordre du jour trimestriel du Comité d'audit et de risque;
- Offrir de la formation afin de sensibiliser les membres de la direction aux changements climatiques.

Stratégie

Concentrer nos priorités en matière de changements climatiques

L'industrie des télécommunications joue un rôle clé dans la transition de notre société vers une économie à faibles émissions de carbone. Elle peut faire une grande différence grâce à l'utilisation de technologies et d'outils de communication à faibles émissions de carbone et écoénergétiques comme la 5G ainsi qu'à la transition vers des modèles de services en nuage. Nos priorités en matière de climat orientent notre approche et nous poussent à intégrer la décarbonisation et la résilience aux changements climatiques

dans tout ce que nous faisons : dans l'ensemble de nos activités, de notre chaîne d'approvisionnement et des produits et services que nous offrons à notre clientèle. En alliant technologies novatrices et réseaux, nous pouvons aider à donner à chaque personne les moyens de jouer un rôle clé dans la transition vers un modèle à faibles émissions de carbone et un avenir durable et équitable pour toutes et tous. Pour en savoir plus sur nos objectifs et nos progrès, veuillez consulter notre Rapport ESG 2021.



Nos priorités en matière de climat orientent notre approche et nous poussent à intégrer la décarbonisation et la résilience aux changements climatiques dans tout ce que nous faisons : dans l'ensemble de nos activités, de notre chaîne d'approvisionnement et des produits et services que nous offrons à notre clientèle.

Comment ces mesures renforcent notre résilience

Pleins feux :

Utiliser la 5G pour faire progresser les solutions technologiques à faibles émissions de carbone

Notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques est axé sur la mise en œuvre de nouvelles technologies qui contribuent à réduire les émissions de GES. Avec l'expansion et le déploiement de la 5G au Canada, nous permettons à tous les secteurs d'utiliser moins d'énergie, de transférer plus de données et de connecter tous les appareils entre eux tout en optimisant la consommation d'énergie.

Un rapport réalisé par Accenture fait état d'un potentiel de réduction de 48 à 54 millions de tonnes métriques de CO₂e d'ici 2025 dans l'ensemble des industries dotées de technologies sans-fil au Canada. Nous sommes conscients que le déploiement de la 5G à l'échelle du pays n'est pas sans poser certains défis, notamment en ce qui a trait aux émissions associées à l'exploitation de nouvelles stations de base, de l'ajout d'équipement de réseau et d'un vaste réseau de fibre optique. Nous nous concentrerons sur l'exploration de possibilités en matière d'énergie renouvelable, qui permettra de réduire les émissions et d'offrir des compensations en fonction du potentiel de réduction futur de la technologie 5G.

Harmoniser nos initiatives avec les répercussions des changements climatiques

La compréhension et la détermination des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui touchent notre entreprise font partie intégrante de la façon dont nous définissons nos initiatives en matière de changements climatiques.

Notre capacité à cerner efficacement les répercussions des risques physiques et des risques liés à la transition oriente la façon dont nous élaborons nos stratégies en la matière. Ce faisant, nous prenons en considération les délais nécessaires aux périodes de réflexion et d'analyse de nos activités, qui peuvent varier entre le court terme (1 à 3 ans), le moyen terme (3 à 5 ans) et le long terme (5 à 10 ans). En 2021, nous avons cerné des risques liés à la transition et des risques physiques qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et avons associé ces risques à nos initiatives liées aux changements climatiques, notamment : efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone, résilience des infrastructures, produits et services à faibles émissions de carbone et transparence relativement au climat.

Avec l'expansion et le déploiement de la 5G au Canada, nous permettons à de nombreux secteurs d'utiliser moins d'énergie, de transférer plus de données et de connecter tous les appareils entre eux tout en optimisant la consommation totale d'énergie.

Risques, répercussions et initiatives liés au climat du point de vue de la transition

Risques liés à la transition

Risques	Répercussions	Initiatives
Politique, juridique et marché (court terme)	Les nouvelles tarification et réglementation associées au carbone, en plus des fluctuations de l'offre et de la demande d'énergie, pourraient faire augmenter nos coûts opérationnels, particulièrement en ce qui a trait au carburant et à l'électricité utilisés pour nos parcs de véhicules, nos bâtiments et l'exploitation du réseau, tout en ayant une incidence sur les coûts associés à la réduction des émissions.	<p>Efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modernisation d'immeubles : Nous avons amélioré nos immeubles, notamment en modernisant l'éclairage DEL, en optimisant la climatisation et en procédant à une consolidation et une désaffectation de nos immeubles. • Parc de véhicules : Nous avons modernisé notre parc pour diminuer notre consommation de carburant. • Carburants propres : Nous sommes passés aux carburants à faibles émissions. • Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Nous avons encouragé l'amélioration des mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation de nos services pour aider les fournisseurs à atteindre leurs propres objectifs en matière d'efficacité énergétique.
Technologie (court terme)	Les attentes du marché à l'égard des technologies à faibles émissions de carbone pourraient avoir une incidence sur notre compétitivité et sur la demande pour nos produits et services, ce qui pourrait entraîner une baisse des revenus d'exploitation.	<p>Produits et services à faibles émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises à niveau du réseau 5G : Nous avons investi dans l'amélioration de l'efficacité du réseau et déployé notre réseau 5G dans plus de 1 500 communautés. Nous avons également poursuivi le déploiement de notre réseau autonome 5G à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver afin de pouvoir prendre en charge les appareils et les jeux de puces à mesure qu'ils arriveront sur le marché. • Internet des objets (IdO) : Nous avons amélioré la connectivité des appareils afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire les émissions grâce à l'automatisation. • Mise hors service d'équipement : Nous avons retiré de l'équipement afin de réduire nos émissions de GES et notre consommation énergétique tout en optimisant notre réseau. • Solutions à faibles émissions de carbone : Nous avons continué d'offrir le Système de domotique Rogers, les services en nuage, les systèmes et produits de téléphonie sans fil de <i>Rogers Unison</i>^{MC} ainsi que des services liés aux parcs de véhicules, à l'agriculture et à la gestion de l'eau qui ont pour but d'optimiser l'utilisation des ressources et de l'énergie.
Réputation (court terme)	Notre réputation auprès de notre personnel, de notre clientèle et de nos investisseurs pourrait souffrir d'une perception croissante de la part des parties prenantes que nous ne prenons pas les mesures nécessaires en termes de lutte contre les changements climatiques et d'offre de produits et de services à faibles émissions de carbone, ce qui pourrait se traduire par une baisse de revenus et de la valeur de nos actions.	<p>Transparence relativement au climat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Divulgence de l'information par l'entreprise : Nous avons renforcé notre transparence relativement au climat grâce à nos rapports CDP, GIFCC et ESG. • Demandes d'investisseurs : Nous avons continué de communiquer avec les agences de notation en matière d'ESG comme S&P, MSCI, ISS et Sustainalytics. • Engagement du personnel : Nous avons mis sur pied des équipes vertes pour mobiliser le personnel pour la lutte contre les changements climatiques, notamment lors du Jour de la Terre, de l'événement Une heure pour la Terre et de la Semaine de la réduction des déchets.

Déployer des solutions logicielles d'économie d'énergie d'Ericsson

Rogers s'est penchée sur le déploiement de technologies avancées d'économie d'énergie afin de réduire la consommation énergétique du réseau et les répercussions environnementales. Dans le cadre de cet engagement commun, Ericsson collabore avec Rogers au déploiement d'un réseau sécurisé et écoénergétique. Il s'agit notamment d'initiatives de modernisation de l'équipement radio et de mise en place de fonctions logicielles d'économie d'énergie en mode veille pour contribuer à réduire la consommation d'énergie dans les réseaux d'accès radio.

Pour déployer ces fonctions, Ericsson et Rogers ont évalué diverses combinaisons de fonctions de performance énergétique du réseau afin de déterminer la combinaison d'options et les paramètres qui maximisent l'économie d'énergie sans nuire à la performance du réseau et à l'expérience utilisateur. En mettant en œuvre la combinaison la plus optimale, Rogers a économisé 25 GWh d'énergie, ce qui équivaut à 3 000 tonnes métriques d'émissions de GES. Compte tenu du succès de ce projet, Rogers et Ericsson continueront d'explorer des initiatives en 2022 et par la suite.

Risques, répercussions et initiatives liés au climat du point de vue physique

Risques physiques		
Risques	Répercussions	Initiatives
Dans l'immédiat (court terme)	Augmentation de la gravité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes comme les ondes de tempête, les feux de forêt, les cyclones et les inondations qui endommagent les tours cellulaires du réseau; les dommages causés par les inondations et les incendies aux centrales électriques; et les pannes de courant, qui pourraient entraîner des interruptions de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement, le tout augmentant nos dépenses en capital et nos frais d'exploitation.	<p>Résilience des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuité des activités : Nous avons surveillé nos réseaux pour détecter les dommages matériels en mettant en place des mesures d'atténuation pour prévenir ceux-ci, notamment le chevauchement des zones de couverture, les ententes conjointes avec des concurrents en matière d'itinérance en cas d'urgence, le déploiement de sites cellulaires mobiles et l'intervention efficace et rapide en cas de dommages. • Plans de reprise après sinistre : Nous avons élaboré des plans qui tiennent compte des pires scénarios, comme la perte d'installations en raison, entre autres, d'événements météorologiques extrêmes, en tenant compte des conditions climatiques locales. • Carburants propres : Nous sommes passés aux carburants à faibles émissions. • Gestion de la chaîne d'approvisionnement : Nous avons encouragé l'amélioration des mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation de nos services pour aider les fournisseurs à atteindre leurs propres objectifs en matière d'efficacité énergétique.
Progressif (long terme)	L'augmentation des précipitations et des températures pourrait avoir une incidence sur le rendement de notre connectivité sans fil et endommager notre infrastructure essentielle, ce qui se traduirait par une augmentation des dépenses consacrées à la climatisation et à la protection de notre infrastructure, des technologies et de nos bâtiments dédiés au réseau.	<p>Résilience des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la climatisation : Nous avons fait des investissements visant à améliorer les capacités de climatisation de nos actifs au moyen d'équipement de refroidissement sous vide, qui est une solution de rechange écoénergétique pour le refroidissement ambiant. • Modernisation des immeubles : Nous avons intégré des spécifications techniques respectueuses de l'environnement qui assurent la résilience physique au climat dans la conception et l'exploitation de nos tours et de nos sites opérationnels.

Occasions, répercussions et initiatives liées au climat

Occasions

Occasions	Répercussions	Initiatives
<p>Efficacité des ressources (court terme)</p>	<p>Mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique réduirait les coûts opérationnels annuels liés à l'énergie, ce qui nous permettrait d'investir dans la recherche et le développement de technologies novatrices à faibles émissions de carbone.</p>	<p>Efficacité énergétique et sur le plan des émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : Nous avons investi dans des technologies novatrices et écoénergétiques pour nos parcs de véhicules, nos immeubles et nos processus de gestion des déchets. • Parc de véhicules : Nous avons optimisé les données relatives à l'efficacité énergétique sur nos tableaux de bord et exploré les possibilités pour l'électrification des véhicules. • Électricité provenant de sources renouvelables : 44 % de notre électricité consommée provenait de sources renouvelables, tirant profit de la décarbonisation du réseau électrique à l'échelle du Canada.
<p>Produits et services (court terme)</p>	<p>Procurer à notre clientèle des produits et services qui s'harmonisent avec ses préférences changeantes en matière d'offres durables, ce qui est susceptible d'augmenter notre part de marché et nos revenus d'exploitation grâce à l'augmentation de notre clientèle.</p>	<p>Produits et services à faibles émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services offerts tout au long du cycle de vie des produits : Dans le cadre de nos programmes d'échange, nous avons donné à notre clientèle la possibilité de nous retourner les produits qu'elle achète auprès de nous, atténuant ainsi leur incidence sur l'environnement. • Investissements dans la production : Nous avons continué d'investir dans des productions qui nous ont aidés à analyser notre interconnexion avec notre planète, nos équipes et l'économie. • Décarbonisation du parc de véhicules : Nous avons mis à la disposition de la clientèle un service de suivi des véhicules afin qu'elle puisse suivre le comportement des conductrices et conducteurs pour améliorer l'efficacité énergétique, optimiser les itinéraires et réduire les émissions de carbone.
<p>Marchés (moyen terme)</p>	<p>Collaborer avec des partenaires clés de l'industrie et la clientèle afin d'accéder à de nouveaux marchés et de diversifier nos activités, ce qui accroîtrait nos revenus d'exploitation et nous rendrait plus résilients face à l'évolution soudaine de la demande.</p>	<p>Produits et services à faibles émissions de carbone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie : Nous avons investi dans de nouvelles technologies afin d'élargir nos offres de produits et services, notamment les solutions en nuage, la colocalisation, la 5G et l'IdO. • Partenariats : Nous avons exploré diverses possibilités de partenariat afin d'offrir à notre clientèle des crédits de carbone, notamment en participant à une vaste entente de partenariat avec les Premières Nations côtières pour l'achat de 4 000 tonnes de crédits de carbone.

Effectuer une analyse de scénario

2021 a été une année de transformation pour nous. En effet, nous collaboré étroitement avec les unités fonctionnelles et les divers échelons de la direction pour faire progresser l'élaboration de notre approche en matière de lutte contre les changements climatiques.

De plus, nous avons effectué une analyse quantitative préliminaire des répercussions financières d'un changement de prix du carbone et avons prévu nos émissions en fonction de différents scénarios de température mondiale. Nous reconnaissons l'importance des directives du GIFCC dans l'exécution d'une analyse quantitative de scénarios climatiques afin d'évaluer la résilience de notre entreprise dans l'éventualité où la température mondiale augmente de 1,5 à 2 °C, en utilisant des scénarios tiers standardisés pour permettre la comparabilité de notre industrie par les investisseurs et les parties prenantes.

Cette analyse nous permettra de cibler nos efforts d'investissement en lien avec le climat dans les secteurs qui ont le plus d'incidence sur nos activités. Nous avons déterminé qu'il s'agissait d'une priorité pour nos efforts futurs, tout comme établir des processus et des contrôles rigoureux pour comprendre les répercussions des risques et des occasions liés au climat selon chaque scénario. Nous prévoyons divulguer de façon transparente notre méthodologie, nos hypothèses et nos conclusions liées aux scénarios climatiques dans le cadre des prochains rapports du GIFCC.

Analyse de scénario sur la tarification du carbone

En 2021, nous avons entrepris une analyse préliminaire du scénario de tarification du carbone afin d'évaluer les répercussions financières d'un changement du prix du carbone sur notre Société. Notre analyse reposait sur [les projections sur le prix national minimal de la pollution par le carbone entre 2023 et 2030](#), le prix du carbone atteignant 170 \$ par tonne de CO₂e d'ici 2030.

Notre analyse de résilience à la tarification du carbone démontre que, bien qu'il y aura une augmentation importante du prix du carbone, étant donné notre faible dépendance à l'égard des combustibles (environ 5 % de nos coûts énergétiques annuels), les répercussions financières qui s'y rapporteront sont sans importance pour nos activités. Toutefois, l'augmentation de la tarification du carbone représente tout de même un coût pour notre entreprise, qui pourrait plutôt être affecté à des initiatives visant à réduire notre consommation dans le but d'atteindre nos objectifs climatiques.

Prochaines étapes

Au cours de la prochaine année, nous prévoyons continuer à définir plus efficacement nos priorités stratégiques en matière de changements climatiques. Nous nous concentrerons à approfondir notre compréhension des répercussions qu'ont les problèmes liés aux changements climatiques sur nos activités, notre stratégie d'entreprise et notre rendement financier afin de nous préparer à leur faire face. Nous analyserons également dans quelle mesure la résolution de ces problèmes pourrait nous aider à faire figure de proue dans la transition de notre secteur vers des entreprises à faibles émissions de carbone. Nos engagements sont les suivants :

- Travailler à la réalisation d'une analyse rigoureuse de scénarios climatiques en s'appuyant sur des scénarios provenant de consultants tiers et traitant des risques liés au climat des points de vue physique et transitionnel;
- Collaborer avec nos fournisseurs et nos partenaires afin de comprendre leurs problèmes associés aux changements climatiques et de s'informer de leurs propres émissions afin de les aider à établir des objectifs de réduction des émissions et à produire des rapports en fonction des recommandations du GIFCC.

Pleins feux :

Scénario de prévision des émissions liées à la température mondiale

En 2021, nous avons effectué une étude préliminaire interne afin d'établir des prévisions détaillées des émissions de portée 1, 2 et 3 en fonction de l'année de référence 2019 et des programmes à venir visant la réduction des émissions.

La méthodologie comprenait trois scénarios de prévision :

- 1. Statu Quo :** scénario selon lequel Rogers ne met en œuvre aucune activité de réduction des émissions ou ne tire profit d'aucune source d'énergie renouvelable.
- 2. Décarbonisation du réseau électrique :** scénario selon lequel un « nettoyage » naturel du réseau électrique provincial se produit au fil du temps en raison de l'élimination progressive des sources de combustibles fossiles dans certaines provinces.
- 3. 1,5 °C :** scénario selon lequel les émissions de Rogers sont harmonisées avec le taux d'émission net zéro d'ici 2050.

Les scénarios couvrent et répartissent nos prévisions d'émissions selon les éléments suivants : les tours de transmission, les centres de données, les immeubles de bureaux, le parc de véhicules, les installations de réseau, les centrales électriques, les magasins et les stades afin de déterminer les secteurs qui produisent le plus d'émissions et, par conséquent, les possibilités de réduction connexes. Nous avons évalué nos données historiques sur les émissions et avons passé en revue les prévisions et hypothèses de croissance future avec la collaboration des unités fonctionnelles.

Les répercussions financières de chaque prévision ont été évaluées au moyen des coûts marginaux de réduction découlant des variations des réductions annuelles des émissions, des dépenses en capital, des dépenses opérationnelles et des économies opérationnelles, notamment. Les résultats obtenus lors de nos projections d'émissions nous ont permis de prévoir nos émissions selon les divers scénarios mentionnés ci-dessus, mettant ainsi en lumière les secteurs dans lesquels les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont les plus importants. Cet exercice a été un élément clé de notre plan de travail sur le climat qui vise à établir un nouvel objectif de réduction des émissions de GES.

Gestion des risques

Intégrer les risques liés aux changements climatiques

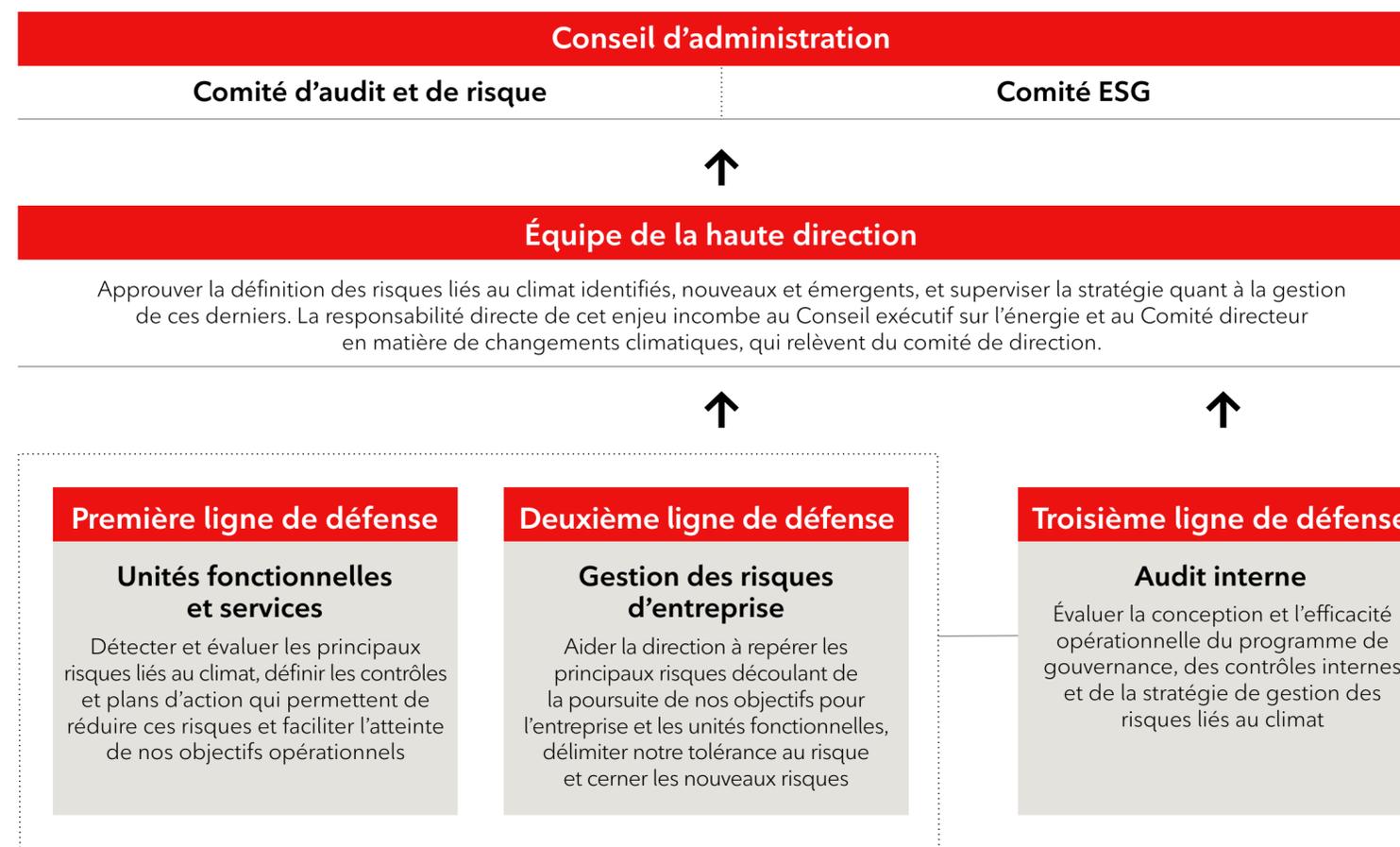
Nous sommes conscients que les changements climatiques sont un élément à considérer de plus en plus important dans tous les secteurs, incluant celui des télécommunications. Le manque d'efforts liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation pourrait avoir une incidence sur notre entreprise en entraînant d'éventuelles perturbations dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, endommager notre infrastructure, et avoir des effets sur les communautés que nous servons. Nous travaillons à l'intégration complète des changements climatiques dans notre cadre de GRE afin d'assurer une approche globale pour cerner, évaluer et gérer les risques liés au climat.

Cerner les risques liés aux changements climatiques

Nos processus pour cerner les problèmes liés aux changements climatiques qui peuvent avoir une incidence sur nos objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires et de conformité sont intégrés à notre cadre de GRE. Chaque année, l'équipe de GRE collabore avec les unités fonctionnelles de la Société afin de cerner les principaux risques des catégories de notre « univers de risque » et mène une enquête sur les risques auprès de tous les membres de la haute direction. Les catégories de notre « univers de risque » tiennent compte des tendances de l'industrie et des nouvelles exigences réglementaires, comme celles indiquées dans le [Global Risks Report du Forum économique mondial](#) (anglais seulement). En 2021, les risques liés aux changements climatiques cernés dans le cadre de ce processus ont été signalés par l'équipe de GRE à l'équipe de la haute direction, au Comité d'audit et de risque et au Conseil.

Le manque d'efforts liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation pourrait avoir une incidence sur notre entreprise en entraînant d'éventuelles perturbations dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, endommager notre infrastructure, et avoir des effets sur les communautés que nous servons.

Processus d'intégration des risques liés aux changements climatiques



Gestion des risques

Évaluation des risques liés aux changements climatiques

- Après avoir mené à bien notre processus d'identification des risques liés aux changements climatiques, nous évaluons les risques cernés en fonction de leur probabilité de se concrétiser par rapport à leurs répercussions afin de pouvoir juger de leur importance. L'évaluation des probabilités tient compte de la portée et de la nature du risque, telles qu'elles sont comprises par les expertes et experts en la matière à l'interne. Les types de risques pris en compte dans nos évaluations des risques à l'échelle de l'entreprise (qui englobent les risques liés aux changements climatiques) comprennent les risques actuels et émergents en matière de réglementation, de technologie, de marché, de réputation ainsi que les risques physiques immédiats et progressifs. Chacun des risques liés aux changements climatiques (décrits dans la section Stratégie du présent rapport) est décrit ci-dessous, accompagné de certains exemples :
- **Risque financier** : La hausse des températures pourrait nécessiter des investissements plus importants en matière de climatisation pour notre infrastructure et notre technologie réseau.
- **Risque stratégique et lié à la réputation** : La surveillance accrue de la part des investisseurs en ce qui a trait à notre divulgation de l'information liée aux changements climatiques et aux cotes ESG pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur la valeur de l'entreprise.
- **Risque opérationnel** : Les événements liés à la météo pourraient perturber l'exploitation de notre réseau.
- **Risque lié à la conformité** : Une nouvelle réglementation visant l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de carbone pourrait entraîner une non-conformité et des sanctions réglementaires accrues.

Nous ne considérons pas les changements climatiques comme un nouveau risque, mais plutôt comme une manifestation de divers types de risques déjà inclus dans les catégories de risque comprises dans notre cadre de GRE (c.-à-d. risque financier, risque stratégique, risque opérationnel et risque lié à la conformité). Nous avons modifié notre cadre de gestion des risques d'entreprise afin d'y inclure des facteurs liés aux risques climatiques. Nous appliquons la norme de GRE du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) dans la gestion de nos risques d'entreprise qui comprennent les risques liés aux changements climatiques. Nous tirons également parti des directives provenant du Conseil mondial des affaires sur le développement durable (anglais seulement) concernant l'intégration des risques liés aux facteurs ESG dans nos processus de gestion des risques.

- Nous considérons les répercussions financières ou stratégiques comme importantes pour nos activités selon le degré auquel la connectivité de notre réseau est compromise ou perturbée, ce qui a une incidence sur la disponibilité de nos services à la clientèle et donc possiblement sur notre réputation, nos coûts ou nos revenus. Nous tenons donc compte de la résilience de notre infrastructure de réseau dans l'évaluation des répercussions éventuelles.
- Un tableau des risques est élaboré afin de les classer par ordre de priorité en tenant compte de la probabilité et des répercussions. Nous avons établi des échelles quantitatives pour la probabilité, allant de « faible » à « élevée », et pour l'importance, allant de « limitée » à « haute ». Nos principes directeurs concernant l'appétit de l'entreprise pour le risque guident notre tolérance au risque, qui va de la tolérance zéro à la tolérance modérée en passant par la tolérance limitée. Les risques qui dépassent nos seuils en termes d'importance des répercussions et de probabilité d'occurrence sont analysés en fonction de notre tolérance au risque et sont signalés chaque trimestre à notre équipe de la haute direction (à des fins de gestion du risque selon notre exposition à ce dernier) et à chaque année à notre Conseil.

Nous ne considérons pas les changements climatiques comme un nouveau risque, mais plutôt comme une manifestation de divers types de risques déjà inclus dans les catégories de risque comprises dans notre cadre de GRE (c.-à-d. risque financier, risque stratégique, risque opérationnel et risque lié à la conformité).

Gestion des risques

Gérer le risque associé aux changements climatiques

L'un des éléments clés de notre évaluation annuelle des risques stratégiques est un tableau de bord de nos principaux risques à l'échelle de l'entreprise comprenant les détails suivants : les responsables des risques, les mesures d'atténuation, l'évaluation des risques en termes de probabilité et d'importance, notre tolérance aux risques et les indicateurs de clés de performance connexes, qui servent à faire le suivi de notre rendement en matière de gestion des risques.

En 2021, l'équipe Continuité des activités a collaboré avec les unités fonctionnelles afin d'élaborer 122 plans de continuité des activités qui englobaient toutes les activités de l'entreprise au Canada, peu importe l'endroit.

Prochaines étapes

Nous comprenons l'importance d'un programme de gestion des risques liés aux changements climatiques intégré et rigoureux à l'échelle de l'entreprise afin de protéger et d'améliorer la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes. Nos engagements sont les suivants :

- Mettre sur pied un conseil sur les risques d'entreprise composé des principales parties prenantes au sein de la Société;
- Effectuer une analyse de scénarios de risque et intégrer les résultats à nos processus de gestion des risques afin de cerner et d'évaluer ceux-ci;
- Mettre en place une formation récurrente pour le personnel de la GRE couvrant les risques émergents liés aux changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur l'industrie des télécommunications.

Pleins feux :

Risques et rendement liés aux changements climatiques en 2021

En 2021, nous avons cerné un certain nombre d'indicateurs clés de performance liés aux changements climatiques, notamment les minutes de disponibilité du réseau, le nombre et la durée des pannes et le nombre d'appels interrompus. Les tendances en matière de risque fondées sur notre rendement quant à la gestion des risques cernés sont présentées au Comité d'audit et de risque tous les trimestres par l'équipe de GRE.

Il incombe à l'équipe de la haute direction et au Comité d'audit et de risque d'approuver nos politiques de GRE. Au niveau des unités fonctionnelles et des services, notre équipe de GRE travaille de concert avec la direction pour assurer la gouvernance et formuler des conseils en ce qui a trait aux principaux risques et aux mesures d'atténuation associées. La continuité des activités est une fonction de la GRE qui régit le programme d'élaboration de plans. La continuité des activités gère également les incidents liés aux principaux risques en mettant l'accent sur le maintien du service à la clientèle et l'exploitation du réseau en cas d'erreur humaine ou de menaces d'origine humaine. Ces menaces comprennent également les catastrophes naturelles causées par les changements climatiques.

Les unités fonctionnelles ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de reprise des activités le plus rapidement possible à la suite d'un sinistre. En 2021, l'équipe Continuité des activités a collaboré avec les unités fonctionnelles afin d'élaborer 122 plans de continuité des activités qui englobaient toutes les activités de l'entreprise au Canada, peu importe l'endroit. En cas d'incident, notre structure de gestion des incidents doit être respectée. Un sinistre est un incident qui peut avoir des répercussions sur nos actifs ou nous empêcher de fournir des services de qualité à notre clientèle.

Enfin, la GRE collabore avec l'Audit interne pour surveiller l'efficacité et le caractère approprié des contrôles afin de réduire les risques à un niveau acceptable. Veuillez consulter la section Stratégie pour connaître notre approche en matière de gestion des risques liés au climat des points de vue physique et transitionnel.

Mesures et objectifs

Mesurer notre rendement

Nos mesures et nos objectifs en matière du suivi de notre rendement en lien avec les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont intégrés au moyen d'une approche descendante pour tout ce qui concerne notre performance financière, opérationnelle et liée aux facteurs ESG.

Les mesures et les objectifs font l'objet d'un suivi au niveau de la haute direction et de la direction de l'entreprise, ce qui permet à nos équipes de mesurer leurs progrès vers la réalisation de notre stratégie de décarbonisation et de résilience, tout en permettant à nos unités fonctionnelles de mettre en œuvre des initiatives novatrices pour atteindre ces objectifs. Nous obtenons également la garantie d'un tiers indépendant quant à nos mesures climatiques; veuillez consulter notre Rapport ESG 2021 pour obtenir notre rapport de mission d'assurance externe.

Émissions de gaz à effet de serre

Nous évaluons nos émissions de GES de portée 1, 2 et 3 chaque année afin de surveiller notre rendement par rapport à notre objectif de réduction des émissions absolues de GES de portée 1 et 2 de 25 % d'ici 2025, en fonction de notre année de référence, 2011. Nous prévoyons établir de nouveaux objectifs de réduction en 2022 quant à nos émissions absolues en tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (tCO₂e). Ces réductions sont principalement attribuables à nos efforts continus de décarbonisation, qui ont été intensifiés en raison de la COVID 19, ainsi qu'à des intensités d'émissions du réseau favorables dans certaines provinces.

En 2021, nous avons réduit nos émissions totales de GES de portée 1 et 2 de 9,7 % et nos émissions totales de GES de 4,2 %*. Du point de vue de l'intensité, nous avons commencé, en 2020, à mesurer nos émissions de portée 1 et 2 en fonction du trafic sur le réseau (t éq. CO₂/volume annuel total en pétaoctets) sous l'effet d'une réduction de l'occupation des bâtiments en raison de la pandémie de COVID 19 et de mesures continues de conservation d'énergie. L'an dernier, l'intensité de nos émissions de portée 1 et 2 s'est améliorée de 20,3 % par rapport à 2020 sous l'effet d'une réduction de l'occupation des bâtiments en raison de la pandémie de COVID 19 et de mesures continues de conservation d'énergie.

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer la mesure de nos émissions de portée 3, nous avons embauché en 2021 un consultant tiers afin de comprendre de manière exhaustive l'importance de nos émissions de portée 3 à l'aide des données de 2019.

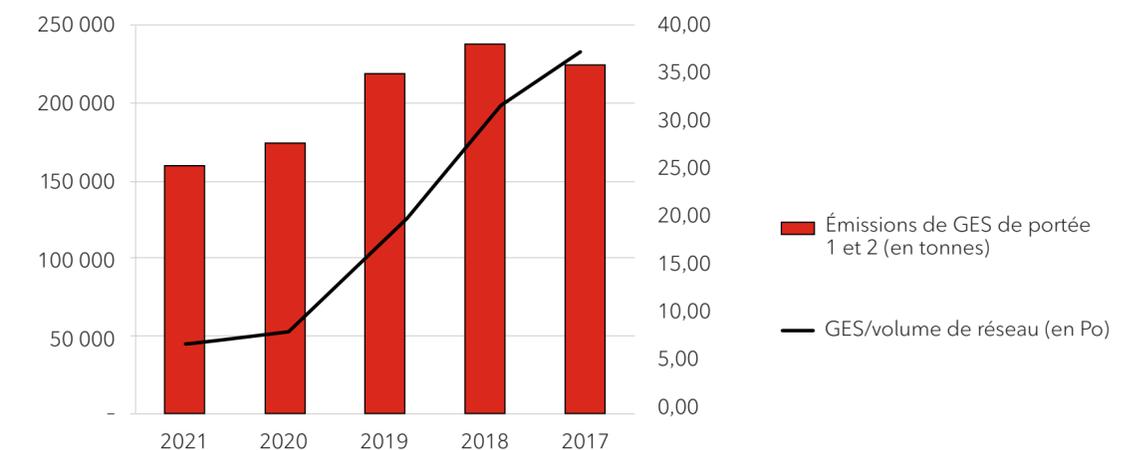
Bien que nous suivions actuellement nos émissions provenant de produits et services achetés (catégorie 1), des déchets générés par nos activités (catégorie 5), des voyages d'affaires (catégorie 6) et des déplacements quotidiens de notre personnel (catégorie 7), nous déployons des efforts dans le but de mesurer et de divulguer nos émissions provenant d'autres catégories importantes de portée 3, notamment nos activités liées au carburant et à l'énergie (catégorie 3), nos franchises² (catégorie 14) et nos investissements (catégorie 15).

¹ Consommation énergétique directe et indirecte (en gigajoules) et émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes de CO₂e)

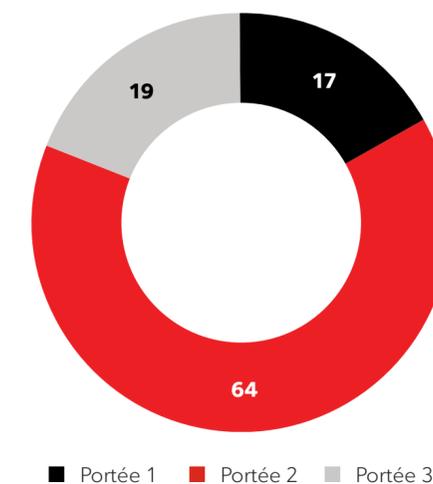
² Concessionnaires Rogers

* Historiquement, les émissions liées à l'énergie utilisée par les centres de données de Rogers service Affaires (2020 : 29 670 t éq. CO₂; 2019 : 33 976 t éq. CO₂) ont toutes été classées comme des émissions de portée 2. En 2021, nous avons déterminé que, lorsque mesurées à l'aide d'une solution de comptage divisionnaire, les émissions provenant de l'énergie utilisée pour fournir l'infrastructure globale du bâtiment (13 352 t éq. CO₂) devaient être classées comme des émissions de portée 2, alors que les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service AffairesMC étaient hors des limites opérationnelles de Rogers et devaient être présentées comme des émissions de portée 3. Les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires^{MC} ne sont pas passées de portée 2 à portée 3 pour les périodes comparables.

Émissions de GES par trafic réseau (en tonnes/Po)*



Émissions de GES en 2021 par portée



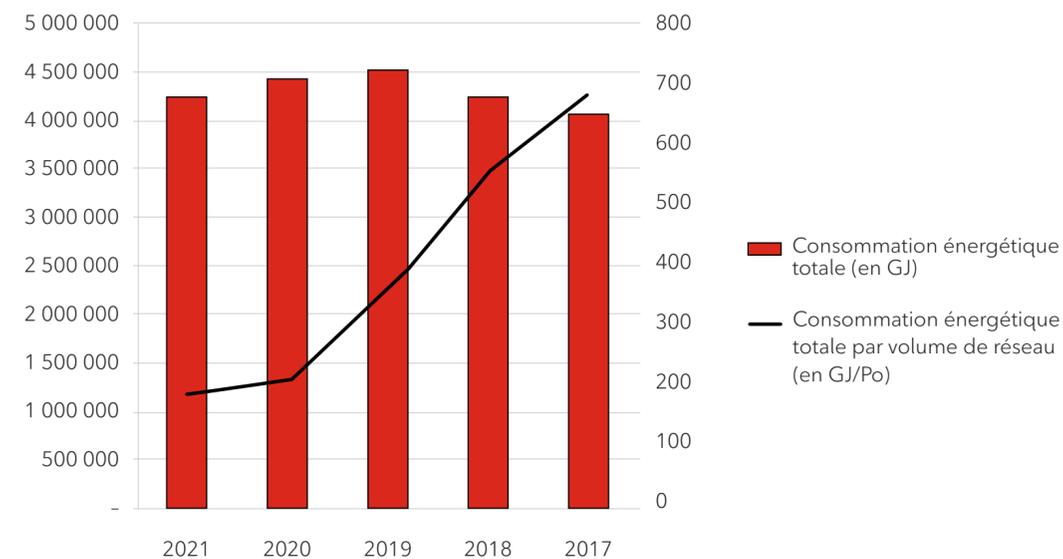
* Le volume de réseau central mesure les données liées aux services Internet LTE, 3G, 5G et haute vitesse. Il correspond à la quantité totale de données téléchargées et téléversées chaque mois par la clientèle et se mesure en pétaoctets (Po).

Mesures et objectifs

Consommation d'énergie

Notre consommation énergétique dépend considérablement de la croissance et des activités de notre réseau. Nous évaluons notre consommation énergétique chaque année afin de surveiller notre rendement par rapport à notre objectif de réduction de celle-ci de 10 % d'ici 2025 en fonction de notre année de référence, 2011. Environ 89,8 % de l'énergie consommée par Rogers provient de nos achats d'électricité, suivie du gaz naturel (5,7 %) et des autres combustibles (4,5 %). En 2021, nous avons augmenté notre consommation énergétique de 13,1 % par rapport à 2011, notre année de référence, en raison de la croissance importante de nos activités, particulièrement le trafic sur le réseau.

Consommation énergétique totale par volume de réseau (en GJ/Po)



* Historiquement, les émissions liées à l'énergie utilisée par les centres de données de Rogers service Affaires (2020 : 29 670 t éq. CO₂; 2019 : 33 976 t éq. CO₂) ont toutes été classées comme des émissions de portée 2. En 2021, nous avons déterminé que, lorsque mesurées à l'aide d'une solution de comptage divisionnaire, les émissions provenant de l'énergie utilisée pour fournir l'infrastructure globale du bâtiment (13 352 t éq. CO₂) devaient être classées comme des émissions de portée 2, alors que les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service AffairesMC étaient hors des limites opérationnelles de Rogers et devaient être présentées comme des émissions de portée 3. Les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service AffairesMC ne sont pas passées de portée 2 à portée 3 pour les périodes comparables.

Énergie renouvelable

Nous évaluons le volume d'énergie provenant de sources à faibles émissions de carbone en fonction du réseau énergétique national, qui peut comprendre des sources hydroélectriques, éoliennes, solaires et plusieurs autres. En 2021, environ 44 % de notre consommation d'énergie provenait de sources à plus faibles émissions de carbone, ce qui correspond précisément à notre consommation d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable.

Déchets dans les sites d'enfouissement

La production de déchets qui sont acheminés vers un site d'enfouissement peut contribuer aux émissions indirectes de GES de portée 3. Nous mesurons le volume de déchets produits, y compris les déchets électroniques, qui est acheminé vers un site d'enfouissement. En 2021, 27 % de nos déchets, soit 3 525 tonnes, ont été acheminés vers des sites d'enfouissement, contribuant ainsi à environ 11 % de nos émissions indirectes de portée 3.

Mesures et objectifs

Tableau sommaire des mesures de rendement et des objectifs pour 2020 et 2021

Risques	2021	2020	% Change	Target
Énergie totale				
Consommation énergétique totale, directe et indirecte (en gigajoules)	4 252 614	4 438 340	-4.1%	Réduction de 10 % d'ici 2025 par rapport à notre année de référence, soit 2011
Consommation énergétique (en gigajoules) par unité de revenu (en millions de dollars) ¹	290	319	-9,0 %	Amélioration par rapport à 2020
Consommation énergétique (en gigajoules) par unité de trafic sur le réseau (en pétaoctets)	188	223	-15,5 %	-
Électricité provenant de sources renouvelables	44 %	44 %	-	-
Emissions				
Émissions de GES de portée 1 et 2 ² (en tonnes métriques de CO2e)	133 754	148 118	-9,7 %	Réduction de 25 % d'ici 2025 par rapport à notre année de référence, soit 2011
Émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes métriques de CO2e) par unité de revenu (en millions de dollars) ³	9,13	10,64	-8,9 %	-
Émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes métriques de CO2e) par unité de trafic (en pétaoctets)	5,92	7,43	-20,3 %	-
Émissions de GES de portée 3 (en tonnes métriques de CO2e)	30 959	23 565	+31,4 %	-
Produits et services achetés	17 377	834	+1983,6 %	-
Pertes	3 525	2 659	+32,6 %	-
Voyages d'affaires	1 801	2 632	-31,0 %	-
Déplacements quotidiens du personnel	8 256	17 439	-52,7 %	-

¹ La consommation énergétique par unité de revenu constitue une mesure financière supplémentaire calculée en divisant la consommation énergétique (en gigajoules) par les revenus consolidés (en millions de dollars).

² Historiquement, les émissions liées à l'énergie utilisée par les centres de données de Rogers service Affaires (2020 : 29 670 t éq. CO2; 2019 : 33 976 t éq. CO2) ont toutes été classées comme des émissions de portée 2. En 2021, nous avons déterminé que, lorsque mesurées à l'aide d'une solution de comptage divisionnaire, les émissions provenant de l'énergie utilisée pour fournir l'infrastructure globale du bâtiment (13 352 t éq. CO2) devaient être classées comme des émissions de portée 2, alors que les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires (16 476 t éq. CO2) étaient hors des limites opérationnelles de Rogers et devaient être présentées comme des émissions de portée 3. Les émissions provenant de l'énergie utilisée par la clientèle des centres de données de Rogers service Affaires ne sont pas passées de portée 2 à portée 3 pour les périodes comparables.

³ Les émissions de GES de portée 1 et 2 par unité de revenu constituent une mesure financière supplémentaire calculée en divisant la somme des émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes métriques) par les revenus consolidés (en millions de dollars).

Prochaines étapes

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre efficacité à mesurer notre rendement en matière de climat. Nos engagements sont les suivants :

- Établir, à la suite de l'acquisition réussie de Shaw, un nouvel objectif de réduction des émissions de GES correspondant aux meilleures pratiques de notre entreprise et de l'industrie;
- Explorer diverses façons de faire le suivi de notre engagement auprès des fournisseurs afin que ceux-ci établissent leurs propres objectifs de réduction d'émissions et auprès de notre clientèle grâce à la sensibilisation sur nos produits et services à faibles émissions de carbone.

Conclusion

Au cours de la dernière année, nous avons appris que le processus de production de rapports par le GIFCC est itératif. Tandis que nous présentons nos résultats, nous continuons de réfléchir à la façon dont nous intégrons les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans notre cadre et notre stratégie de GRE afin d'assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Pour l'avenir, nous prévoyons officialiser de nouveaux objectifs en matière de climat, effectuer des analyses de scénarios plus approfondies et renforcer l'intégration des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans notre cadre de GRE.

Nous croyons que ce rapport, de concert avec notre Rapport ESG, notre Rapport annuel et notre Formulaire annuel de renseignements, aidera les investisseurs et les autres parties prenantes à saisir l'étendue de nos progrès en 2021 et la façon dont nous prévoyons enrichir notre approche à l'avenir.

Pour l'avenir, nous prévoyons officialiser de nouveaux objectifs en matière de climat, effectuer des analyses de scénarios plus approfondies et renforcer l'intégration des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans notre cadre de GRE.

Rogers s'engage à protéger l'environnement,
à promouvoir la santé et le bien-être de son
personnel et à contribuer à la vitalité économique
des communautés dans lesquelles elle opère.

« Le meilleur est à venir »

Ted Rogers

